



MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51
01 BP; 302 COTONOU - ROUTE DE L'AEROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
EQUITE - INTEGRITE - EFFICACITE
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS



ATTESTATION D'IMMATRICULATION

IFU

3202011357451



Scanner le QR code pour
vérifier l'authenticité
du document

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Catégorie : ENTREPRISE
Créé le : 17 mars 2020
Téléphone : +22998998977
Adresse : N° DE PARCELLE C
MAISON ADJIBOLA AYÉDJO GEORGES ALE
formalisationsstesadamon@gmail.com
Cadjèhoun, 12ème arrondissement
Cotonou, Littoral
BÉNIN

Fait à Cotonou, le 19 mars 2020

Le Directeur Général des Impôts



Nicolas YENOUSSI

Décret N° 2017-215 du 10 avril 2017 fixant les modalités d'application de l'article 21 de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 instituant l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.